





Grand spectacle
de Noël
le samedi 13
décembre 2014



EDITORIAL

Après la Lettre de la Ville reçue en décembre 2014, vous allez découvrir le nouveau magazine municipal de notre commune. Nous avons souhaité que ce 67^{ème} numéro réponde à deux principes : fournir un contenu riche en informations et offrir une nouvelle mise en page correspondant au nouvel élan que nous donnons à Villers-Semeuse. Vous y trouverez votre actualité, les actions engagées par vos élus, le dynamisme de la vie communale et les projets réalisés. En ces temps de difficultés économiques, vous pouvez compter sur notre engagement et notre sérieux, à vos côtés, pour faire de Villers-Semeuse une ville d'avenir.

Jérémie Dupuy

Maire de Villers-Semeuse
Vice-Président de la communauté
d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan



Vœux du maire le mardi 20 janvier 2015



SOMMAIRE

Magazine N° 67 de la ville
de Villers-Semeuse

Directeur de la publication :

Jérémie Dupuy

Conception & réalisation
graphique :

ART / PUB

Imprimerie : Félix

Photo couverture :

Pascal Leblanc

Tirage : 1 900 exemplaires

Mairie

11 rue Ferdinand Buisson

08000 Villers-Semeuse

Tél : 03 24 33 77 20

P 4

INFOS

P 5

ÉCONOMIE

P 6

ENTREPRENDRE

P 7

TRAVAUX

P 8

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

P 9

PROPRETÉ & ENVIRONNEMENT

P 10

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

P13

VIE ASSOCIATIVE

P15

VIE PARTICIPATIVE

P16

SENIORS

P17

HISTOIRE

P18

POLAROID

P20

CULTURE & SPORT

P22

HOMMAGES

P23

AGENDA & ÉVÈNEMENTS

MÉDAILLES DU TRAVAIL

Lors de la cérémonie des vœux aux agents communaux, sur décision du préfet, le maire a honoré Yves Liebenguth, chef de la police municipale et Gérard Hourbette, rédacteur principal de 1^{ère} classe, de la médaille vermeil, représentant trente années de carrière.

Nos deux récipiendaires entourés de Jérémy Dupuy et Patrick Bergès, Directeur Général des Services.



CITOYENS

Elections départementales

Dimanches 22 et 29 mars 2015 : penser à voter !

VIE POLITIQUE

A la suite de la démission de Guy Ferreira en date du 30 janvier 2015, et conformément à l'alinéa 1^{er} de l'article L 270 du code électoral, Sophie Santerre, candidate sur la liste « Continuons et avançons ensemble » sera installée dans les fonctions de conseillère municipale lors de la séance du conseil municipal du jeudi 19 février 2015.

Le DICRIM

Il s'agit d'un document réalisé par les services municipaux et les élus consultable en mairie qui a pour objectif d'informer les habitants de la commune sur :

- les risques naturels et technologiques,
- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre,
- les moyens d'alerte en cas de risque.

Il indique aussi les consignes de sécurité individuelle à respecter. Ces consignes doivent faire l'objet d'une campagne d'affichage organisée par le maire et à laquelle sont associés certains propriétaires.

Il s'agit de communes disposant d'un Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles, d'un Plan de Prévention des Risques miniers, de communes situées dans les zones de sismicité, etc.

Le DICRIM comprend :

- la description des risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes,
- les biens et l'environnement,
- les événements et accidents significatifs survenus dans la commune (circulaire du 20 juin 2005),
- ou bien encore les mesures du Plan Communal de Sauvegarde. La réglementation impose au maire de faire connaître au public l'existence du DICRIM par un avis affiché à la mairie pendant au moins deux mois.

CODE DE DÉONTOLOGIE pour les élus Villersois

Lors du conseil municipal du jeudi 25 septembre 2014, les élus de la liste « S'engager et agir » ont adopté un code de déontologie, assorti d'une déclaration d'engagement volontaire, rappelant l'ensemble des règles et des grands principes qui encadreront la mandature.

Cette Charte que les Villersois peuvent retrouver en mairie mentionne de manière claire les engagements affirmés pour une transparence, une assiduité, une impartialité et un engagement qui traduit une prévention des conflits d'intérêts.

RÉSEAUX SOCIAUX

Votre vie est affichée à la face du monde, vos moindres gestes sont connus par tous, chaque écrit est lu par des millions de personnes. Pensez à votre e-réputation, votre e-vie-privée. Les réseaux sociaux gardent une trace de tout ce que vous écrivez, de tout ce que vous publiez. N'écrivez rien qui puisse vous nuire et être utilisé contre vous.

Prenez le temps d'écrire un mail (c'est plus simple), téléphonez à vos amis, rencontrez les pour échanger directement et dialoguer librement.

Conseil : ne soyez pas e-prisonnier de votre ordinateur !

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

ECONOMIE D'ÉNERGIE

ILLUMINATIONS

Concernant les illuminations de fin d'année, les élus ont fait le choix de ne pas installer les traversées de rues. Cette prestation réalisée par une entreprise privée était facturée 4 000 euros. Cette somme sera réinvestie en 2015 pour acquérir de nouvelles décos LED plus modernes en équipant progressivement chaque quartier.

ÉCLAIRAGE

Dans l'ensemble des bâtiments publics (mairie, écoles, locaux sportifs, maison des associations....), l'électricien de la commune s'est vu confier la mission d'identifier toutes les sources de déperdition ou de surconsommation d'électricité et de gaz. L'objectif est de proposer des solutions d'économies d'énergie (détecteurs de présence, minuteries, programmeurs) avec un investissement raisonnable. Ce projet est conduit par Nicolas Bécard, conseiller délégué aux travaux.



A gauche : Nicolas Bécard visite les installations communales



BUDGET 2014

Les comptes des sections de fonctionnement et d'investissement sont arrêtés. Le compte administratif et le compte de gestion sont en cours d'élaboration. Compte-tenu de cette année de transition, particulièrement bouleversée, la gestion des affaires courantes représente la majorité de l'activité. En investissement, le chantier relatif à la construction de la cantine scolaire et au CLSH se poursuit.

BUDGET 2015

La Loi de Finances 2015, adoptée le 18 décembre, prévoit une baisse des dotations de l'Etat aux Collectivités Locales. L'Etat projette une économie de 50 Mds d'ici 2017, dont 11 Mds pour les Collectivités Territoriales, soit - 3,66 Mds en 2015 et -3,67 Mds en 2016 et en 2017.

Pour la Communauté d'Agglomération de Charleville-Mézières / Sedan, ce sera 875 000 € en 2015 contre 355 000 € en 2014. Pour la commune de Villers-Semeuse, cette baisse sera de l'ordre de 65 000 € en 2015, 2016 et 2017 alors qu'en 2014 elle a été de - 28 000 € par rapport à 2013. Sur les trois prochaines années, la commune verra une diminution de ses dotations de l'Etat de 220 000 €. Cette baisse significative des dotations aura pour conséquence le devoir de faire des économies en gérant au plus juste nos dépenses. La préparation du budget 2015 est en cours de réalisation ; le budget de la commune doit être voté pour le 15 avril 2015.

DEMANDE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS

Un nouveau dossier de demande de subvention a été créé, avec notice explicative ; ce dossier est à retirer à la mairie. Les dossiers devront être déposés au plus tard pour le 1^{er} mars prochain. La loi exige désormais le n° de SIRET pour tout versement de subvention.

Accueillir des entreprises sur notre territoire n'est pas une illusion, ni un rêve, mais plutôt une initiative qui doit s'inscrire dans notre démarche globale. Nous allons débuter un inventaire des locaux disponibles, des espaces encore vierges qui pourraient être lieux de création d'entreprises ou de reprise d'activités. Notre rôle est aussi de prendre contact avec les artisans et chefs d'entreprises pour connaître leurs besoins, être sensibles à leurs difficultés, être en mesure de collaborer ensemble pour favoriser l'emploi qu'il soit temporaire, déterminé ou indéterminé. Le maire et ses élus sont à l'écoute de toute initiative et projet visant à valoriser notre commune et favoriser l'emploi.

L'ATELIER DES RÊVES :

Un statut : auto entrepreneur, Kévin Collignon

Un métier : ébéniste

Un lieu : un atelier situé près de la poste

Une activité : création d'objets pour enfants, de mobiliers, de jeux. Réalisation possible à partir de toute demande sur étude.

Kévin Collignon est un jeune entrepreneur villersois volontaire, dynamique qui souhaitait s'installer sur notre commune. Son objectif est de développer son activité de création et démontrer qu'il est possible de réussir à créer une entreprise viable.

Kévin a 29 ans. Il a commencé ses études avec un apprentissage en menuiserie pour se réorienter vers l'ébénisterie. Il a obtenu son CAP et un Bac professionnel en ébénisterie d'art au Lycée Professionnel de l'Ameublement de Saint Quentin. Il a exercé comme menuisier pendant 8 ans au sein de différentes entreprises ardennaises. Passionné depuis toujours par la décoration d'intérieur et le monde de l'enfance, il a créé le mobilier des chambres de ses enfants, point de départ d'un projet d'entreprise.

C'est à la suite d'un licenciement que le projet va mûrir et prendre forme en fin d'année 2013.

Après quelques semaines de réflexion et de préparation, c'est avec l'accompagnement de la BGE, organisme d'aide à la création d'entreprise, qu'il lance son projet.

Le principal frein à son initiative est l'acquisition d'un local. Après avoir exposé son projet aux nouveaux élus de la commune, un soutien et un accord est trouvé. C'est ainsi que L'atelier des Rêves a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2014 au 3 rue Ambroise Croizat. L'atelier vous propose ses services pour la décoration d'intérieur : toutes réalisations sur



mesure et la création de mobilier pour enfants original et personnalisable : bureaux, lits, coffres à jouets, toises, patères, portemanteaux, plaques de porte, jeux et jouets en bois.

Grâce à L'atelier ... tous vos rêves deviennent réalité. Kévin a choisi de s'investir en intervenant depuis le début d'année dans le cadre des NAP (nouvelles activités périscolaires) pour initier les enfants à la création et à la réalisation d'objets et de jeux divers.



LES QUESTIONS ?

3 questions à Joël Rousseaux,
adjoint en charge des travaux

Les conseils d'habitants apportent de nombreuses informations concernant les travaux, comment sont gérées ces demandes ?

La commission travaux travaille avec Frédéric Savard, délégué aux conseils d'habitants. Ce dernier est présent lors des réunions de la commission pour faire une synthèse des demandes. Les membres de la commission doivent définir les priorités d'intervention. Les travaux urgents et facilement réalisables seront mis en œuvre rapidement. Pour les travaux plus importants, une programmation sera établie après validation du conseil municipal.

Quels sont les grands travaux de l'année 2015 ?

Quatre chantiers nous attendent. La réception et l'ouverture de la nouvelle cantine et du CLSH qui devront être opérationnels avant les vacances de février. La démolition et la dépollution de l'ancienne friche industrielle du poste EDF rue Jean-Baptiste Clément qui va débuter au cours du second semestre 2015. La requalification complète de la rue Etienne Dolet, une des plus anciennes de notre commune qui va faire peau neuve. Enfin, une étude sur la rue Jean Moulin sera mise en place, en lien avec les nouvelles constructions d'Espace Habitat.

La place de la mairie va-t-elle être aménagée ?

Nous nous y sommes engagés. Nous allons procéder par étapes. Dans un premier temps, il faut réaliser l'enfouissement des réseaux électriques qui sont programmés pour 2016 en accord avec la FDEA (fédération départementale d'électricité des Ardennes). Avant de lancer ce projet, il est important d'interroger les Villersois et impliquer les riverains afin d'affiner l'étude qui est confiée au cabinet DUMAY. Nous pouvons espérer une mise en œuvre sérieuse et objective pour 2017-2018.



FRICHE INDUSTRIELLE EDF

rue Jean-Baptiste Clément

La municipalité a pris contact dès le début 2014 avec EDF afin de relancer la procédure de dépollution et la démolition de la friche industrielle de la rue Jean-Baptiste Clément.

Les travaux débuteront au printemps 2015 et dureront au moins un an pour la phase de démolition puis une année supplémentaire pour la phase dépollution. Il restera ensuite à requalifier cette zone : vos suggestions sont déjà les bienvenues.

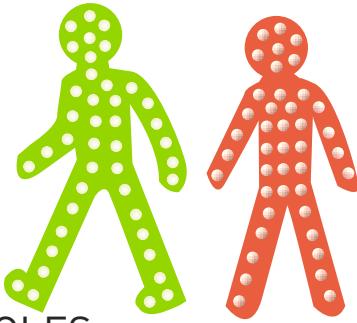


Pascal Triclin à l'ouvrage

LA RESTAURATION SCOLAIRE

L'accès

Afin que les élèves des écoles qui arrivent en bus puissent accéder au plus vite dans un espace sécurisé, une ouverture a été réalisée par les agents communaux dans le préau de la cour de l'école Le Plateau face à la porte du restaurant scolaire.



ÉCOLES

Nous devons redoubler de vigilance à proximité des établissements scolaires, principalement aux heures d'entrées et de sorties des classes.

Malheureusement, certains administrés font preuve d'incivilité avec des stationnements sur les trottoirs, en double file, voire au milieu de la chaussée. Toutes ces actions mettent en danger nos enfants.

Nous en appelons au bon sens et à la responsabilité de chacun. Notre police municipale est présente très régulièrement aux sorties d'écoles.

VÉHICULES

Comme chaque année, nous avons organisé, en partenariat avec la prévention routière, une campagne de réglage de l'éclairage des véhicules. Une fréquentation qui est très légèrement en baisse. Cette action est réalisée conjointement par les polices municipales de Villers-Semeuse et Vivier-au-Court. Pour 2015, une formule plus attractive sera proposée.

VITESSE

Suite aux nombreuses alertes justifiées des riverains de l'avenue du Gros Caillou et de la rue des Tilleuls concernant des excès de vitesse de véhicules sortant de la zone industrielle et voulant éviter les feux tricolores de la rue Jean Jaurès, la municipalité a envoyé un courrier aux différentes entreprises pour les sensibiliser sur ce problème. La police municipale a installé un radar pédagogique pour mesurer le nombre de véhicules et leur vitesse. Une campagne de contrôle avec verbalisation aura lieu chaque mois. De plus, nous étudions tous les moyens techniques à notre disposition pour faire ralentir le plus possible les véhicules.

CONVENTION

Une convention avec la police municipale de Charleville Mézières a été signée pour le prêt d'un euro laser. Désormais, les policiers municipaux peuvent contrôler la vitesse et verbaliser les contrevenants. Les élus des conseils d'habitants ont

approuvé cette mesure. Par ailleurs, une seconde convention est à l'étude en partenariat avec la police municipale de Vivier-au-Court. Il s'agit de mutualiser les moyens pour diminuer les coûts et assurer plus de présence sur le terrain. D'autres communes comme Lumes ou Issancourt et Rumel sont intéressées pour développer cette coopération.

STATIONNEMENT

Une réflexion sur le stationnement dans la commune a débuté en mai dernier. La municipalité a ainsi figé le stationnement dans la rue Anatole France et une partie de la rue Albert Poulain. Nous souhaitons poursuivre cette action sur l'ensemble de la commune en concertation avec les conseillers d'habitants. Le traçage des emplacements de stationnement sur la place de la mairie sur la moitié de la place permet un stationnement plus harmonieux en toute sécurité. L'ensemble de la place sera réalisée d'ici juin 2015.



LES DÉCHETS

Les ramassages sont indiqués régulièrement sur le panneau électronique de la ville et sur le quotidien l'Ardennais.

Les encombrants

jeudis 5 mars et 3 septembre

Les déchets électriques

mercredis 4 mars et 2 septembre

Il vous est possible dans le cadre de la démarche de développement

durable de notre commune mais aussi dans la démarche d'économie sociale et solidaire, de pouvoir déposer vos appareils défectueux et cassés aux ateliers municipaux, rue Albert Poulain, qui se chargeront de déposer ce matériel dans les entreprises chargées de leur recyclage.



UN PETIT GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT, UN GRAND POINT POUR NOTRE VILLE.

**Notre commune s'engage pour le développement durable
Villers-Semeuse, excellente élève du tri du verre**



LE COMPOSTEUR de l'AAPH

Un composteur fabriqué à quelques centaines de mètres de Villers-Semeuse, au centre AAPH. Optez pour le « made in Ardennes ». Contenance : 600 litres Poids : 27 kg Dimensions du kit : 109 x 105 x 28 cm

Dimensions du composteur :

109 x 105 x 85 cm

Le kit fournit à plat comprend : 2 couvercles, l'arrière, les 2 côtés, la façade, le kit visserie, la notice d'assemblage et une notice expliquant le compostage.

Tarif HT : 57.50 €

Tarif TTC : 69.00 €

Option traitement autoclave classe 3 : + 17 € TTC .

Renseignements : AAPH

3 rue Jean Moulin à Mohon

Tel : 03 24 52 65 90

<http://esat-ea-ardennes.fr/composteurs/>



LE FLEURISSEMENT

Grégory Martinez, délégué au fleurissement et au développement durable a pour mission de travailler à l'obtention d'une nouvelle fleur pour notre commune. Avec les agents municipaux, il va identifier de nouveaux espaces à fleurir, travailler

sur le mobilier urbain afin de rendre toujours plus agréable notre cadre de vie. Rendez-vous est pris pour le début de l'été 2015 avec les premiers résultats de ce travail.

Photo : Grégory Martinez entouré par Pierre Dupuis, Delphine Dion et Adrien Alves Rigor.



D'avril à mai 2014, la Police Municipale est intervenue sur 4 sessions pour sensibiliser les élèves à la sécurité routière à l'école le Plateau pour les élèves de CE2 de Mme Catherine Bonnaire. Une remise de diplômes « permis piétons » a eu lieu le vendredi 6 juin 2014. La prochaine session aura lieu en mai 2015 avec la volonté d'étendre cette initiative citoyenne à l'ensemble des autres écoles de Villers-Semeuse.



Remise du prix national MAIF à la classe de Mme Collard pour la création d'un livre en braille avec Bérengère Poletti, députée, Joel Evrard, inspecteur de circonscription, Yvon Bresson, délégué départemental MAIF et Jérémie Dupuy.

PASSAGE DE SAINT-NICOLAS dans les écoles

Vendredi 5 décembre, Saint-Nicolas s'est montré très généreux avec tous les enfants des écoles maternelles et primaires afin que personne ne soit oublié. Durant la matinée, il a visité la plupart des classes afin de gâter petits et grands. Bien sûr, tous ont déclaré être sages!

Et le Père Fouettard? Resté à la porte des écoles, il s'est contenté de surveiller l'âne de Saint-Nicolas.



NOUVELLES ACTIVITÉS

Périscolaires (N.A.P)

Au début du mois de décembre, les commissions de pilotage* se sont réunies dans chaque école afin d'établir un premier bilan des NAP. La semaine suivante, le comité de Pilotage (COPIL) a effectué une synthèse de ces réunions et procédé à quelques ajustements pour le 2^{ème} trimestre, à savoir :

- Aménagement de la durée de certaines activités (45min au lieu de 1h30)
- Mise en place de nouveaux ateliers (aquarelle, bois, jujitsu, zumba...) communication des activités aux enfants et aux parents avant le début des vacances.
- Remise d'un planning détaillé aux enseignants et aux intervenants dans chaque école.

La participation aux N.A.P pour le 2^{ème} trimestre reste inchangée, aux alentours de 80%.

Le Projet Educatif Territorial* (PEDT), validé, a été signé par Jérémy Dupuy en présence du préfet et du directeur de la CAF, le 18 décembre dernier.

Nous mettons tout en œuvre pour nos enfants afin que cette réforme soit une réussite en restant à votre écoute.

*voir la lettre de la ville décembre 2014



LES LOISIRS

TÉLÉTHON

Timing parfait pour ce traditionnel rendez-vous, le 5 décembre 2014 !

A l'heure dite, plusieurs centaines de ballons ont pris leur envol grâce à une météo favorable et sous le regard ravi des écoliers. Un grand merci à tous les enfants pour ce magnifique spectacle tout en couleur ainsi que pour leur générosité. Plus de 925 €, produit de la vente des cartes, ont été reversés au Téléthon.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, c'est sous le soleil que les élèves des écoles primaires de Villers-Semeuse (CM1-CM2) et de Boulzicourt ainsi que les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} du collège Jules Leroux

ont conclu leur cycle de demi-fond par le traditionnel cross au stade Roger Marche le mardi 14 octobre 2014. Ils ont été encouragés par de nombreux parents tout au long du parcours. Les enseignants ont fait preuve d'un grand professionnalisme dans l'organisation de cette manifestation devenue emblématique pour la commune. Jérémy Dupuy a même participé au premier tour de course avec les élèves. Tous les participants ont reçu une médaille

des mains du maire, de Serge Noël, adjoint en charge des sports et de Sylvie Vincenot, principal du collège. Des lots distribués par le conseil général et un goûter offert par la MGEN sont venus récompenser les enfants de leurs efforts. Les élèves se sont donné rendez-vous pour l'édition 2015 qui doit être étendue à d'autres niveaux aux vues de l'intérêt et de la motivation des participants.



L'ÉTÉ INDIEN POUR LE CROSS

MARINETTE ET MARINO ont fait l'unanimité!

Jeudi 18 décembre : spectacle de Noël pour les scolaires

Les deux marionnettes devenues humaines avaient pour tâche de divertir les

enfants afin de retrouver leur état initial. Mission accomplie! Sur scène comme dans la salle, les enfants ont relevé avec enthousiasme tous les défis proposés par nos personnages.

La venue du Père Noël a clôturé cet après-midi récréatif, apportant joie et émerveillement chez les petits et les grands.

RÉSEAU ASSOCIATIF VILLERSOIS



La ville de Villers-Semeuse peut être fière de la richesse associative en place qui permet aux jeunes et aux adultes de bénéficier de nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs.

Cette particularité attire des habitants de plusieurs communes qui trouvent ici des infrastructures adaptées et des bénévoles disponibles et responsables. Parce que la municipalité est à l'écoute de ce réseau, elle apporte un soin particulier à suivre les travaux nécessaires dans les espaces utilisés, les salles et les terrains.

Depuis peu de nouvelles associations se sont implantées sur notre ville (Cré'atelier 08, Sel'arden, association Demoprox) pour aboutir à une trentaine d'associations sur notre territoire. Nous leurs souhaitons de développer leurs actions avec l'accompagnement et l'engagement de la municipalité.

FÊTE DE LA SCIENCE

La fête s'est invitée pour une semaine avec le concours de l'association OMEGA et l'organisation assurée par l'association DYNAVILL.

Une première pour notre commune. Un événement culturel qui a permis à plus de 500 personnes de découvrir et expérimenter des

animations de façon conviviale et accessible sur le thème de l'astronomie. Les journées des 9 et 10 octobre étaient réservées aux scolaires et les 11 et 12 octobre au public venu nombreux en famille. Place à l'expérimentation et à la découverte ! La Fête de la science, c'est aussi le moment de rencontres privilégiées avec des bénévoles, des

passionnés qui font aimer leurs actions. L'association OMEGA est une association ardennaise qui œuvre tout au long de l'année pour initier et mieux faire comprendre l'astronomie. Rendez vous est pris pour 2015 pour une nouvelle semaine de la science qui sera aussi riche et passionnante qu'en 2014.

FORUM DES ASSOCIATIONS LE VENDREDI 1^{er} MAI

Du changement en perspective....

Tous les ans, le 1^{er} mai, la Ville organise la kermesse des associations qui rassemble plus d'une trentaine d'associations. Après concertation, les élus souhaitent, pour la kermesse 2015, proposer un forum qui permettra à toutes les associations de venir présenter leur structure, leurs activités et trouver ainsi de nouveaux adhérents. Les associations culturelles, de solidarité et d'entraide ne seront pas en reste, elles seront également invitées pour

faire passer leur message comme la JPA (Jeunesse au Plein Air) qui favorise le départ d'enfants en vacances. Une belle occasion de devenir acteur de la solidarité en venant à leur rencontre. Côté sport, toutes les disciplines praticables à Villers-Semeuse seront présentes. Des dizaines d'activités de culture et loisirs (photo, musique, chorales, sciences, sophrologie, langues étrangères, théâtre...) sont aussi proposées par les associations culturelles et d'animation de notre territoire.



SEL'ARDEN, est une association départementale installée à Villers-Semeuse qui depuis mai 2014 a son siège à la maison des associations. Sel'arden propose une autre conception de l'économie. Plus équitable, plus solidaire, plus enrichissante, plus conviviale et plus durable, Sel'arden est un Système d'Echange

Que peut-on échanger ?

- Des savoirs, des connaissances (une langue étrangère, la rédaction d'un courrier, des conseils, des compétences en informatique....)
- Des savoirs faire : (taille d'un arbre, bricolage, recette de cuisine...)
- Des biens (plants à repiquer, surplus de récolte, jouets, matériel de puériculture...)
- Des services (rentrer du bois, tondre une pelouse, aider pour un déménagement...)

La valeur de l'échange :

Ce n'est pas basé sur l'argent et ce n'est pas non plus du troc ! Les

Local, ou SEL. Des personnes regroupées en association, mettent des services, des savoirs et des biens à la disposition de l'ensemble des adhérents, sous forme d'échange multilatéral. Cela permet d'échanger autrement et librement, de privilégier le lien plutôt que le bien et de valoriser les savoirs faire.

échanges ne sont pas payés en €uros mais sont comptabilisés et valorisés au moyen d'une unité d'échange spécifique au SEL. Celui qui donne comptabilise des unités d'échange qu'il peut à son tour utiliser, quand il le souhaitera, pour bénéficier d'un autre service ou d'un bien.

Pratique :

L'adhésion annuelle est fixée à 5 €uros par famille. Les membres de Sel'arden(sélistes) se réunissent le 3^e Jeudi de chaque mois à 20h15 à la salle des associations rue Jules Guesde. Une journée mensuelle regroupe les sélistes et leur famille pour

partager un moment convivial autour d'un thème préalablement défini (Marche et repas partagé, jeux de société et goûter, découverte de Charleville, sortie champignons...). Si vous êtes intéressés par ce système d'échange, contact : selarden@orange.fr

Randonnée sur le territoire de Villers semeuse



CRÉ'ATELIER 08

L'association a organisé les 18 et 19 octobre une exposition pour présenter ses créations et peintures dans la salle Saint Pierre, rue Anatole France.

Cré'Atelier 08 installé à Villers Semeuse depuis janvier 2014 souhaite ouvrir ses portes aux Villersois pour découvrir les loisirs créatifs, la peinture mais également d'autres projets. Elle souhaite participer à la vie locale et engager des partenariats comme l'association PIC et PEINT dont la présidente a pu découvrir les réalisations lors de l'inauguration le vendredi 17 octobre.

La municipalité est heureuse de cette initiative et encourage l'association à développer ses activités. L'association a souhaité lors de son assemblée générale déplacer son siège social à la maison des associations. La demande a été validée par la municipalité.

les bénévoles de l'association en présence d'une élue Corinne Lespagnol-Gaillot



PIC ET PEINT

L'association a organisé son assemblée générale le vendredi 17 octobre à la maison des associations en présence de l'ensemble de ses adhérents.

La municipalité était représentée par Marine Savard, représentant le Maire et Safi Kada, adjoint à la Culture.

La Présidente, Nicole Tassot, a fait lecture du rapport d'activité riche en animation et actions sur le département et a fait part de la bonne gestion financière de l'association.

L'élection des membres du conseil d'administration a permis un renouvellement important des membres. Le bureau s'est élargi pour accueillir de nouvelles personnes aux fonctions de vice-présidente, de secrétaire et de trésorier-adjoint.

Une démarche qui démontre une implication forte des adhérents.

Les projets ne manquent pas pour 2015 avec notamment l'organisation des « Puces du fil » le dimanche 12 avril à la salle des fêtes.



RÉCRÉATION : Noël en chœur

Un bel après-midi de décembre où la chorale « Récréation » et « La Chanterelle » de Nouvion Sur Meuse se sont retrouvées autour des deux chefs de chœur, Jean-Claude Arnould et Jean-Loup Pommier à la salle des fêtes pour un concert de Noël.

C'est un public très nombreux, au milieu duquel Jérémie Dupuy et le conseil municipal, qui a accueilli les deux ensembles. Une première partie de « La Chanterelle » sur le thème « de la

guerre à la paix » puis, en seconde partie, la chorale « Récréation », a été fidèle à son répertoire plus festif et coloré. Le public participa bien volontiers, de la voix et des mains, à l'accompagnement des rythmes dépaysants de l'Afrique.

Et c'est autour du verre de l'amitié que « La Chanterelle » et « Récréation » achevèrent cet après-midi de chansons. Vivement Noël prochain !

Représentant élu, Président des quatre secteurs :

Frédéric Savard

Représentante secteur Semeuse :

Elodie Claude

Représentante secteur Gros Caillou :

Séverine Maget

Représentante secteur mairie/église :

Nicole Mathé

Représentant secteur cités/charme/charmille :

Hervé Savard

Les premières réunions de chaque secteur, comme une fête des voisins au Gros Caillou, se sont déroulées en décembre et ont permis et un lieu de rencontre pour les jeunes. de dégager les premiers axes de travail : Des points qui demandent plus de réflexions stationnement, vitesse excessive, déchetterie, végétation mal entretenue, incivisme, inondations dans certaines rues mais comme de mener une véritable politique d'entretien et de développement des chemins d'accès aux ballastières.

également des sujets favorisant le lien social Nous allons mettre en place des groupes de travail, des visites sur site, qui permettront de faire émerger des propositions qui contribueront à améliorer la vie des habitants dès cette année 2015.





Entre octobre et décembre 2014, les élus de la commission Seniors sont venus à la rencontre des 760 concitoyens âgés de plus de 65 ans avec un questionnaire sur leurs besoins. Nous avons obtenu 491 réponses soit 65 % des personnes interrogées. Voici les thèmes abordés et les actions que nous allons mettre en œuvre conformément aux attentes et à nos engagements

LE COLIS DES SENIORS

48 % souhaitent le maintien du colis actuel avec un aspect plus festif et 42 % préfèrent un bon d'achat de la valeur du colis, c'est-à-dire 15 €. Dès juin 2015, chaque bénéficiaire recevra un courrier demandant de faire un choix entre ces deux options pour décembre 2015. Le moment de convivialité sera conservé et la distribution dans la salle des fêtes s'effectuera sur l'ensemble de la journée.

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

23 personnes sont intéressées par ce projet. Nous allons les recontacter et mettre en place ce service avec le concours du CCAS et d'un prestataire extérieur.

LE SERVICE DE TRANSPORT

49 personnes sont intéressées par la mise en place d'un moyen de déplacement communal de leur domicile au centre commercial. Dans les prochaines semaines, nous allons présenter ce nouveau service avec son organisation, sa fréquence et la tarification.

LE SERVICE « PETIT DÉPANNAGE »

Un peu plus de 30 % des sondés souhaitent pouvoir bénéficier de ce service. Ce projet sera mis en place au cours du second semestre 2015. Le choix retenu par les élus et le moins onéreux pour tous consiste à habiliter un employé communal quelques



À vos agendas...

Mercredi 11 février	Assemblée générale
Mercredi 11 mars	Repas « langue »
Samedi 28 mars	Repas de la Municipalité
Jeudi 9 avril	Voyage de la Municipalité
Mercredi 22 avril	Repas de Printemps

heures par semaine. Une fiche de présentation détaillée est en cours d'élaboration.

Enfin, une part importante de nos concitoyens souhaite la possibilité d'accéder à un service « Point Seniors » et « portage de documents à domicile ». Ces services seront créés avec l'ouverture d'une nouvelle médiathèque.

Haut de page : 180 seniors ont répondu à l'invitation des élus pour le traditionnel « repas de la municipalité » le mercredi 12 novembre 2014.

Ci contre : Respectant la tradition, Jérémie Dupuy a invité les membres de « l'amicale des Anciens » à partager une après-midi pour la « galette des rois du Maire » dans une ambiance festive.



COMMERCE ET ARTISANAT VILLERSOIS D'AUTREFOIS

Bien avant que n'arrivent, dans le paysage économique, les enseignes de la grande distribution, Villers-Semeuse possède, comme la plupart des petites communes rurales, à la fin du XIXe et dans la première moitié du XXe siècle, ses petits commerces de proximité.

Dans le quartier de Villers, de la place Jules Leroux au bas de la rue Gambetta, on dénombre, à l'époque, pas moins de quatorze commerçants ou artisans. Le village connaît alors un important développement économique : les Ateliers de Mohon, les Coopérateurs de Lorraine, l'Estampage de la Vence, les établissements Lefort et quelques petites et moyennes entreprises attirent les ouvriers et leurs familles, souvent nombreuses, qui viennent grossir la population.

Promenons-nous dans ce Villers d'autrefois pour découvrir ces boutiques où l'on vient s'approvisionner, boire, faire réparer du petit matériel ou, tout simplement, bavarder...

Au bas de la rue Louise Michel, à proximité du carrefour, au fond d'une petite cour, on découvre la forge du maréchal ferrant M. Charlier. A l'angle de la même rue et de la rue Turenne, M. et Mme Hut ouvrent les portes de leur café ; à l'opposé, M. et Mme Luadumant, celles de leur charcuterie-café et de leur jeu de quilles. Place Jules Leroux, une petite maison basse attire l'attention, celle du bourrelier M. Neveux, qui répare les harnais et autres équipements équestres, mais aussi les cartables et tous objets en cuir. A quelques pas, dans la maison natale de Jules Leroux, M. Nice, le cordonnier, répare chaussures et godillots. Tournons à droite et empruntons la rue Pasteur : à gauche, au numéro 7, on peut trouver la

boulangerie de la famille Léonard. Revenons maintenant sur nos pas et regagnons la rue Gambetta : à droite, au n°2, dans une grande bâtisse (aujourd'hui à l'abandon), Mme Belotti et sa fille Claude nous accueillent dans leur café avec à un jeu de quilles. Traversons la chaussée et nous trouvons au n°7 la vitrine des Etablissements Economiques (autrefois Mauroy) tenus par M. et Mme Santerre et leurs filles. Remontons vers le cimetière, dans le bas de la rue de l'Egalité on trouve une boulangerie tenue par la famille Wohlfart. Aujourd'hui, la bâtisse a disparu. Redescendons vers l'église Saint-Pierre et reprenons la rue Gambetta. Sur le contrefort de la voie, à gauche, au n° 25, on remarque une



Document Labbé Rousseaux

maison où quelques marches accèdent à un petit perron : c'est un Familistère tenu successivement par les familles Lambert, Gaulier, Turquin, Hibou et Drouart. En face, dans le renfoncement, au rez-de-chaussée d'une maison en pierre de Dom (au n°14), est ouverte une boulangerie tenue dans un premier temps par M. et Mme Wolfahrt, après l'incendie de leur boutique de la rue de l'Egalité. En 1938, elle est reprise en gérance par les époux Boistay, puis, en 1961, le fonds de commerce est vendu à M. et Mme Billy. Faisons quelques pas et nous allons pouvoir acheter quelques provisions dans une succursale des Coopérateurs de Lorraine (au n° 20). Plusieurs familles se sont succédées à la tête de ce magasin d'alimentation : les Hutz, Heuillet, Docq, Cepparo et enfin les Richez. Passons au n° 48, nous trouvons la boucherie de Colette et Jean Rousseaux-Labbe. Nous terminons notre promenade au numéro 64, attirés par une odeur très particulière : c'est la forge du "père Nicolas", dont la principale activité est la fabrique de la fausse maille d'acier.



Les établissements économiques : Magasin Santerre/ document Mme Dorchimont

Ce petit retour sur les commerces d'autan est extrait d'un article plus complet paru dans la revue « Le Flizy N°8 », éditée par le Cercle Historique Jules Leroux



Samedi 29 mars Pic et Peint:
Aux fils des Ardennes



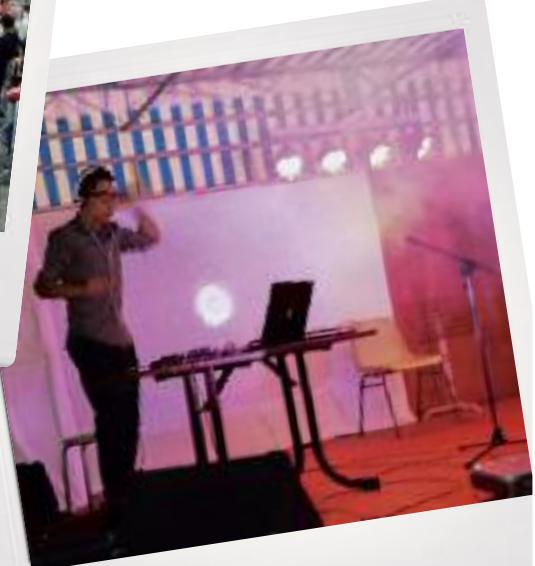
Dimanche 28 septembre
Evasion : brocante annuelle

Mardi 11 novembre

Cérémonie de l'Armistice 1918

Jeuudi 29 mai

Aisptt : 15 bornes de Villers-Semeuse



Mardi 14 octobre, Diégo Meneses avec le
Maire - Cross du collège Jules Leroux

6 Samedi 21 juin
Dynamill : fête de la musique



Samedi 6 décembre
Dynamill : fête du jeu

Week end du 29 et 30 novembre :
salon Ardennes Généalogie



Mardi 25 novembre
résidence Ducal : fête de noël



25 novembre Résidence Ducal : fête de noël



Vendredi 19 décembre, distribution des colis aux séniors



Week end du 6 et 7 décembre
Pic et Peint : marché de noël



Dimanche 26 octobre
association des parents d'élèves : bourse aux jouets



Bourse aux jouets

association des parents d'élèves : bourse aux jouets



Week end du 6 et 7 décembre
Pic et Peint : marché de noël

NOUS SOMMES CHARLIE

Hommage en mémoire des victimes des attentats
des 7, 8 et 9 janvier 2015

VERS UN PROJET DE MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Depuis le 15 octobre 2014, la bibliothèque municipale, installée à la mairie, a déménagé provisoirement dans la maison des associations. Accessible aux personnes à mobilité réduite, elle se veut plus attractive. Les bénévoles de l'association Dynavill se tiennent à la disposition du public pour les conseiller et les accompagner dans leurs

recherches. Une salle de lecture est disponible juste en face pour les personnes qui souhaitent consulter certaines revues. Ce déménagement est le résultat des remarques des adhérents qui trouvaient difficile l'accessibilité à la mairie.

Pour favoriser la culture et ouvrir plus largement les murs de cette

Les élus se donnent pour mission de démocratiser l'accès à l'information, la connaissance, la culture, le savoir par le biais de la bibliothèque municipale.

bibliothèque, la municipalité souhaite prochainement lancer un projet de création d'une médiathèque qui offrira un large choix de livres, revues, documentations, CD, DVD, films éducatifs, conférences et expositions.

La médiathèque doit pouvoir aussi être un lieu d'échange.



Visite de la bibliothèque départementale par Agnès Plainchamp, directrice ; Mickaël Leclerc, assistant de conservation et Maxime Bergès, agent communal.

6 AXES STRATÉGIQUES :

- assurer l'accès à une offre de service de qualité;
- augmenter le lectorat pour les moins de 17 ans;
- renforcer l'utilisation des bibliothèques comme lieu d'échange ;
- renforcer le rôle de la bibliothèque comme milieu de vie;
- contribuer à faire de Villers-Semeuse, une ville de lecture et de savoir;
- rendre la bibliothèque publique accessible à tous.

THÉÂTRE

« Dans le clan des divorcées, on ne rit qu'une fois mais ça dure une heure et demie » - Le Nouvel Observateur.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le divorce sans jamais oser le demander, ou comment se divertir avec un thème grave. Comme pour le mariage, vous allez dire oui aux propos corrosifs ou vous contenter de hocher la tête, mais ça dure le temps du

spectacle soit une heure et demie d'éclats de rires sur une scène qui déménage.

Alil Vardar et ses textes mettent le feu, le torchon brûle entre la bourgeoisie et son ardéchois de berger ou Brigitte la rurale qui se décide, elle aussi, à divorcer. Le clan des divorcées déterre la hache de guerre de l'ennui et nous entraîne dans la folle aventure du divorce.

Renseignements en mairie.

vendredi 8 mai 2015



Madame Renée Boux

En juillet dernier, les Villersois ont appris, avec tristesse et émotion, le décès de Madame Renée Boux. S'investissant sans relâche et toujours en quête de nouveaux projets, Madame Boux fut à l'origine de la création de plusieurs associations (Evasion, Pic et Peint) ainsi que de l'organisation de la brocante. Elle assura les fonctions de secrétaire de l'association Dynavill où tous purent apprécier son sérieux, son sens de l'écoute et du

dialogue. Madame Boux fut aussi la correspondante du quotidien L'Ardennais, tâche qu'elle assura avec professionnalisme. Elle laissera, à tous ceux qui l'ont connue, le souvenir d'une femme généreuse, volontaire et refusant l'échec.

Madame Monique Moreaux

Les habitants et surtout les membres du foyer des anciens ont eu connaissance du décès, à l'âge de 84 ans, de Monique Moreaux, qui occupa la

fonction de présidente de l'amicale durant plus de dix ans. Villersoise depuis 1969, elle vécut rue Gambetta. Suite au décès de son époux en 1999, Monique, sur l'insistance de ses amies de toujours, Simone Toupet et Thérèse Vergne, décédées en 2010 et 2013, découvrit l'amicale des anciens et très vite ce trio très complémentaire et complice se dévoua sans compter pour assurer le fonctionnement de cette association. Monique Moreaux a marqué la vie associative et laissera pour bon nombre de Villersois l'image d'une femme discrète et estimée de tous.



Monsieur René Rémy



Le personnel communal et l'ensemble des élus sont un peu orphelins depuis le décès de René Rémy connu pour son investissement sans faille au service de notre commune durant près de 43 ans. Né en 1931 à Sedan, René Rémy, qui a passé toute sa carrière professionnelle à France Télécom s'est installé à Villers-Semeuse en 1955 avec son épouse Arlette, enseignante au sein de la localité. De cette union sont nés 3 enfants

puis 8 petits-enfants et 4 arrières petits-enfants que René aimait rassembler. Sa vie municipale débute en 1971 où il est élu conseiller municipal sur une liste conduite par Louis Jolly, puis adjoint de Roger Aubry de 1977 à 2001 et enfin 1^{er} adjoint de Guy Ferreira de 2001 à 2014. Il fut Président du comité des fêtes, représentant au SDIAC et délégué à Cœur d'Ardenne en 2004. René aimait se retrouver chaque matin à la mairie où il partageait le quotidien des agents et le suivi des affaires financières et d'urbanisme.

Affaibli par la maladie, il avait été admis depuis quelques semaines à la Résidence Ducale où il s'est éteint. René Rémy homme de cœur, de convictions et de sagesse a laissé son empreinte dans l'histoire de notre commune.



Jean-Louis Etienne, Guy Ferreira et René Rémy

Le conseil municipal en 1989

Grâce à une année 2013/2014 exceptionnelle, le club Villers-Semeuse Basket, créé en 1990 et présidé par Nelly Mary Béglot, évolue aujourd'hui en "honneur régional". Nicolas Léger, entraîneur

Lors du premier match à domicile le samedi 10 janvier 2015 en ouverture du match contre Reims université, une minute de silence en mémoire des victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo a été respectée. Match remporté par notre équipe sur un score de 55 à 44, résultat encourageant pour bien commencer l'année et obtenir le maintien.

La municipalité a choisi d'accompagner cette montée par une subvention exceptionnelle de 1250 € versée en deux temps.

L'équipe

Présidente : Nelly Mary

Béglot

Les joueurs :

Yann Leclerc, Elvis Grollinger, Clément Cadet, Clovis Lallemand, Thibault Nigra, Anthony Marczak, Benoît Fausse, Nicolas Leger, Frédéric Béglot, Alan Nigra, Daniel Flotteurs, Kevin Dorido.

BOULISTES

Samedi 10 janvier 2015, une cinquantaine de personnes étaient réunies dont 30 licenciés pour cette réunion importante de l'association qui souhaite développer son action et accueillir de nouveaux adhérents. Un nouveau bureau a été élu avec la présence de Madame Sanchez Gendre membre du comité des



de notre petit club dont le but est de jouer en prenant du plaisir, avec comme objectif le maintien s'attend, à une année 2014/2015 difficile.

BASKET

L'école :

Inventé en 1950 par René Lavergne, le Mini Basket initie les jeunes de 6 à 12 ans à la vie sportive en général, et au basket en particulier. Près de 140.000 licenciés pratiquent le Mini Basket en France avec 3 catégories : les Baby-Basketteurs : 6 ans et moins, les Mini-Poussins : 7 et 8 ans et les Poussins : 9 et 10 ans. Le Mini Basket se pratique dans un esprit de loyauté et de camaraderie.

Le matériel est adapté aux enfants qui jouent avec des ballons de petite taille (taille 3 et 5) et sur des paniers ajustables. Le non-contact et la notion de marcher sont les 2 règles principales du Mini Basket. Actuellement, l'école de mini basket de Villers-Semeuse accueille une dizaine d'enfants âgés de 6 à 10 ans. Quelques places sont encore disponibles.

Renseignements:
vsb.basket@laposte.net



boulistes des Ardennes. Cette réunion a fait l'objet d'une lecture des dispositions réglementaires et de l'organisation des manifestations. L'assemblée a validé cette démarche et souhaite relancer dès que possible ses manifestations. L'assemblée générale s'est terminée par une remise de coupes et le verre de l'amitié avec la présence de Jérémy Dupuy et de plusieurs élus.

Composition du nouveau bureau :

président :
Dominique Savouret,
vice-président :
Franck Schöner
secrétaire :
Jean-Jacques Labarre,
secrétaire adjoint :
Janick Sansoin,
trésorier :
Arnaud Dosse
trésorier adjoint :
Christophe Plisson.



Questions à Marine Savard

Pourquoi organiser un marché de printemps à Villers-Semeuse ?

Il semble important de replacer le terroir au cœur d'un évènement, une démarche qui met en valeur le savoir-faire ardennais.

Comment ont été sélectionnés les producteurs et artisans ?

Nous avons fait le choix de la proximité et du savoir-faire. Les visiteurs pourront trouver un boucher, un apiculteur, un chocolatier, un vendeur de berlingots, un producteur de cidre et jus de fruits, des producteurs de plans et de fleurs. Nous espérons créer une ambiance chaleureuse où les Villersois et Ardennais pourront trouver leur bonheur.

Quelle surprise à l'occasion de cette journée ?

On pourra se restaurer avec la présence des confréries de la galette à suc' et du gâteau mollet qui nous feront le plaisir d'être présentes.

Présence du finaliste du meilleur pâtissier (M6), Julien. Nous allons aussi organiser un concours de la meilleure galette et du meilleur gâteau mollet. Ouvert à tous.

FÊTE DE LA MUSIQUE

le samedi 21 juin 2015

Musique en plein air, au Stade Roger Marche. Fort de la réussite de l'édition de 2014, gageons que la fête de la musique du 21 juin 2015 puisse être plus importante en accueillant

des artistes locaux et régionaux.

Une place importante sera donnée à l'implication de jeunes et moins jeunes pour venir s'exprimer sur une scène locale.... Avis aux amateurs !

MARCHÉ DE PRINTEMPS

les 25 et 26 avril 2015



maisons et appartements fleuris avec la présence de la fleuriste locale qui prodiguerà des conseils. Pour le plaisir des yeux également, des artistes villersois exposeront sur le thème « fleurs et jardins », dans le foyer des anciens.

L'association Pic et Peint proposera aux enfants un atelier de peinture le temps de votre visite. Les papilles ne seront pas en reste : Des producteurs et artisans locaux « Ardenne de France » proposeront leurs spécialités culinaires.

Le marché de printemps 2015 a suscité l'intérêt des producteurs locaux très rapidement : il affiche d'ores et déjà complet.

Infos :

marine.savard@villers-semeuse.fr



AGENDA & ANIMATIONS 2015

Quelques dates importantes à retenir, d'autres manifestations viendront compléter le programme de la saison culturelle avec l'édition à venir d'un programme.

Dimanche 15 février

THÉ DANSANT par Frédéric Buch

Samedi 7 mars

THÉÂTRE : « Le Mets des Mots » (Cie Téarto)

Samedi 28 mars

REPAS de la municipalité pour les séniors

Vendredi 3 avril

CHANTS Marins (Cie Chor'Hommes)

Dimanche 12 avril

EXPO : Les Puces du Fil (Pic et Peint)

Week end 25 et 26 avril

MARCHÉ de printemps

Vendredi 1^{er} mai

FORUM des associations

Vendredi 8 mai

THÉÂTRE : « Le clan des divorcées» (Théâtre humoristique d'Alil Vardar)

Jeudi 14 mai

SPORT : 15 Bornes (ASPTT)



Partenaires de la ville

La municipalité remercie vivement les entreprises pour leur soutien en 2014 :

GL Taxi - Chocolat Pistache boulangerie - Crédit Agricole Nord Est - Fermetures Ponsardin
Hôtel l'Éclipse - Garage Dumont - Ambulance Lorriette - ABCD Taxi21 - Spie - Orthopédie de la Jonchère - Ets Knepper sarl - Auberge du Cheval Blanc - Lambot Matériel - Auto Moto Ecole Dubois Crancé - Fridgeclim - Sarl Duterque - Groupama - Euro Bengale - Distri Dom
Ets Payart - Cora drive - Villers Matériaux - Entreprise Colas - St Pierre Auto